

Généralités sur le Développement des Fruits en Guinée

A l'indépendance, la Guinée était qualifiée de « verger de l'Afrique de l'Ouest ». Le célèbre triangle bananier s'étendait de Benty dans Forécariah à Mamou en passant par Kindia et approvisionnait l'Europe en fruits frais. En effet, à la fin des années 1950, la République de Guinée était le principal exportateur de fruits de la Sous Région Ouest africaine avec 100.000 tonnes exportés rien qu'en Banane (1959). Malgré son potentiel et ses avantages comparatifs, les exportations de fruits et légumes sur le marché international sont restés timides. *La production actuelle de la banane toutes variétés confondues est estimée à 5.000 tonnes.*

Actuellement, des efforts importants sont en cours pour la relance fruitière avec l'idée de recréer les courants d'exportation qui avaient fait sa réputation pendant les années 1950. De par la diversité de son potentiel agro écologique, plusieurs cultures sont pratiquées et regroupées dans les productions vivrières horticoles (maraîchères, fruitières et ornementales) et d'exportation. Ces avantages sont dûs entre autres au climat de type tropical mais avec deux saisons bien distinctes : une saison pluvieuse et une sèche de six mois chacune d'où la possibilité de faire l'horticulture toute l'année, être ainsi sur les grands marchés au moment où les concurrents ne peuvent s'y présenter.

Cadre d'incitation à l'investissement : dans le domaine des productions horticoles, plusieurs réformes et interventions ont été mises à jour pour permettre à cette filière de reprendre la place qu'elle occupait jadis. Des programmes de financement, des réformes institutionnelles, la création de cadre juridique etc... ont été entrepris pour la relance de la filière :

- Installation de l'Observatoire National de Fruits et Légumes
- Création du REFLEG (Réseau d'Exportateurs de Fruits et Légumes)
- Création de la Chambre d'Arbitrage.
- Loi relative à l'homologation des pesticides en Guinée et celle instituant le contrôle des végétaux et produits végétaux à l'importation, des textes normatifs à la production et au conditionnement de plusieurs produits horticoles.
- La définition des standards de qualité et la production d'itinéraires de production.
- La création d'un Centre d'Appui aux Formalités d'Exportation Guichet Unique.
- Des études sur la compétitivité des produits guinéens.
- Introduction et diffusion de matériels végétaux performants (Ananas : Queen tahiti) Banane (Vitro plants de 11 variétés).
- Exemption de l'inspection et exonération sur les importations d'emballages.

Mise au point d'une convention d'établissement pour les investisseurs étrangers dans le domaine des fruits et légumes avec une amélioration du régime fiscal et douanier par le biais des exonérations fiscales et douanières assorti d'une clause de stabilisation des charges fiscales pendant une période de 10 ans.

Productions de Fruits et légumes : La Guinée offre un potentiel édapho-climatique très important pour le développement des fruitiers lesquelles sont recherchés sur les marchés extérieurs à cause de leurs valeurs gustatives. Les grandes zones de production sont notamment, la Moyenne Guinée pour les agrumes et l'avocatier, la Basse Guinée pour les ananas et la mangue, la Haute Guinée pour les mangues et la Guinée Forestière pour les Colatiers. *La production guinéenne actuelle en fruits est estimée à 180.000 tonnes par an.*

1. Production d'ananas : Les fruits et légumes guinéens (particulièrement les fruits) ont des qualités dont les qualités sont mondialement reconnues. En effet, en prenant le cas des ananas de Guinée. Ils sont les seuls au monde à avoir la teneur en sucre et en arôme à la maturité 1 égale la maturité 3 des ananas des autres pays. Les seuls ananas qui peuvent acquérir la coloration totale à l'état naturel à n'importe quelle période de l'année, ceci à cause de l'ensoleillement suffisant au moment où le fruit le requiert. Ces avantages ne se rencontrent chez aucun ananas au monde. C'est ce qui a fait dire à Claude PI, la Guinée recèle les meilleures conditions édapho-climatiques pour la culture de l'ananas au monde. *La production actuelle est estimée à 10.000 tonnes* dont un quart est exporté vers l'Europe et un autre quart vers les pays de la sous région

2. Production de la mangue : A côté des variétés locales, les variétés améliorées de mangues exportables sont nombreuses plus d'une trentaine pour la plupart des variétés Floridiennes. Elles sont très adaptées au climat guinéen qui est similaire au climat de leur zone d'origine. La production de mangue de variétés améliorées est dispersée à travers le pays mais les principales zones de production sont la Haute Guinée où sont concentrées les

plus grandes superficies et les mangues de meilleures qualités extrinsèque et intrinsèque, la Guinée Maritime où la production souffre du handicap du taux d'humidité élevé. En général on rencontre les mêmes variétés dans les deux zones. *La production totale de mangue de variété améliorée est estimée à 70.000 tonnes dont 30.000 tonnes exportables.* Avec une production estimée à 300 kg par arbre en moyenne, le rendement peut être estimé à 20 tonnes par ha.

3. Production et commercialisation des Agrumes. : La réputation de la Guinée en Agrumes est très ancienne. Les plus grandes plantations se trouvent en Moyenne Guinée. Comme pour la Mangue, la production est dispersée et de qualité hétérogène. La consommation est essentiellement locale. Cependant une bonne partie est traditionnellement exportée vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Il s'agit de niche de marchés pour les nouveaux planteurs de la Moyenne Guinée. Aucune donnée fiable n'est disponible sur les productions nationales des agrumes qui souffrent à la fois de l'incidence de la cercosporiose des agrumes et les mouches des fruits.

4. Production et exportation de la pomme de terre : Les quantités produites sont en constante évolution. A présent, les rendements oscillent autour de 35 tonnes à l'hectare. Près du quart de la production de pomme de terre est exportée dans les pays de la sous région notamment au Sénégal et la Guinée Bissao. L'augmentation des rendements et de la production serait liée à la bonne organisation et la structuration des producteurs du Fouta qui a eu pour effet la maîtrise des activités en amont et en aval de la production grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers. La production de pomme de terre est essentiellement centrée sur les hauts plateaux du Fouta. Bien que récemment introduite en Guinée, cette spéculation occupe actuellement plus de 13.000 membres de la Fédération réunis au sein de 305 groupements de producteurs. Cette spéculation a été une des première a bénéficier des mesures de protections de l'Etat.

5. Production du Haricot vert. : Les conditions de production et de développement du haricot vert sont réunies en Guinée. Cependant, mis à part la consommation locale, les exigences et les contraintes d'exportation de cette filière et la faible demande constituent l'entrave au développement de sa production.

6. Production et exportation d'oignon : De même que la pomme de terre, cette spéculation est l'apanage de la Fédération des Producteurs du Fouta. Cette Fédération pratique ces deux spéculations dont l'essentiel est vendue sur le marché local et une faible quantité est exportée vers les marchés de la sous région. Cette culture bénéficie des mesures de protection de l'Etat.

7. Production et exportation de la Tomate : De toutes les cultures maraichères, la tomate est celle qui a pris un essor vertigineux à cause notamment de l'introduction récente des variétés hybrides cultivables en toute saison et le développement de la consommation de tomate sous forme de légume et dans les sauces dans lesquelles aucune ménagère n'accepte plus de s'en passer. La production est en constant développement. Les principaux bassins de culture de la tomate restent ; Kindia, Mamou, Coyah et récemment toutes les villes de la Hautes Guinée dont les conditions écologiques sont favorables.

A coté de ces fruitiers, il existe une gamme de variétés de produits de cueillette qui n'ont bénéficié d'aucun appui à l'amélioration de leur production malgré leur apport non négligeable dans l'alimentation des populations. Parmi ces produits on peut citer **le néré, le beurre de karité**. Ces deux produits connaissent progressivement une amélioration de leur transformation en vue de répondre aux exigences des marchés extérieurs.

Note technique du Projet de développement de l'Exportation des Fruits et Légumes

Justification : A l'indépendance, la Guinée était qualifiée de « verger de l'Afrique de l'Ouest ». Le célèbre triangle bananier s'étendait de Benty dans Forécariah à Mamou en passant par Kindia et approvisionnait l'Europe en fruits frais. En effet, à la fin des années 1950, la République de Guinée était le principal exportateur de fruits de la Sous Région Ouest africaine avec 100.000 tonnes exportés rien qu'en Banane (1959). Malgré son potentiel et ses avantages comparatifs, les exportations de fruits et légumes sur le marché international sont restés timides.

- La production guinéenne actuelle en fruits est estimée à 180.000 tonnes par an.
- La production actuelle de la banane toutes variétés confondues est estimée à 5.000 tonnes.
- La production totale de mangues de variétés améliorées est estimée à 70.000 tonnes dont 30.000 tonnes exportables.

➤ La production actuelle de l'ananas est estimée à 10.000 tonnes

Objectif du projet : de lever les contraintes au développement des filières fruits et légumes à travers l'appui technique, matériel et financier aux petits producteurs pourvoyeurs des marchés en fruits et légumes.

Objectifs spécifiques : accroissement de la production et l'amélioration de la qualité des fruits et légumes dans les principales zones propices EN Guinée.

Composantes :

Appui à la production	Aménagement de 200 Ha pour la Banane à Mamou, 700 Ha pour la création des pépinières et à l'implantation d'arbres fruitiers Fournitures d'équipements, de matériels agricoles et moyens de transports	
Bâtiments	Construction d'unités de conditionnement et de bureaux, de 5 chambres froides, de 4 magasins de stockage, d'une Unité de transformation de jus de fruits	

Résultats attendus : La production actuelle de 180.000 tonnes de fruits est passée à 330.000 tonnes dans les quatre régions, les qualités des fruits et légumes sur les marchés national et international sont améliorées et compétitives, les marchés locaux approvisionnés et en quantité et qualité en fruits et légumes de manière régulière et en toute saison et les recettes de l'Etat en devises sont accrues de 25% par l'exportation de fruits et légumes ;

Coûts du projet : Le cout du projet a été estimé à 15.000.000 \$US dont 12.000.000 \$US financement extérieur et 3.000.000 \$US sur financement du gouvernement guinéen.

Note Technique sur le Projet Guéckédou-Macenta

L'étude présente aboutissant au projet objet de cette note technique s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un plan de développement du palmier à huile et de l'hévéa en République de Guinée. Elle présente tous les éléments requis pour financer à partir d'emprunts nouveaux, les investissements dans les composantes indiquées dans le tableau suivant :

Composantes	Palmier à huile	Hévéa	Equipements roulants	Mesures d'accompagnement
Plantations industrielles	1 500 Ha	Non prévu	Moyens de transport et engins lourds	Suivi environnemental, Intégration de la femme Centre professionnel
Plantations familiales	4 000 Ha	4 000 Ha	Moyens de transport et engins lourds	
Usine	20 tonnes / heure	2 tonnes / heure	Moyens de transport et engins lourds	

Mesures d'accompagnement :

- + Le suivi environnemental à travers un nouveau centre de suivi et de protection de la nature qui aura mission, la promotion de la protection environnementale, la conscientisation de la population, la protection des têtes de sources, l'enrichissement forestier et les pépinières forestières.
- + L'intégration de la femme dans le développement à travers des activités comme l'élevage (petits ruminants, volailles), le maraîchage, les pépinières et la saignée des plants d'hévéa ;
- + La formation dans un centre professionnel de moniteurs pour le palmier à huile et l'hévéa, des mécaniciens pour les usines de traitement et les huileries ainsi que des agents informaticiens et spécialistes en environnement.

Taux de rentabilité :

- Le taux de rentabilité interne financier du projet de 11,6%
- Le taux de rentabilité économique du projet est de 15,0%,

Ce dernier taux illustre l'avantage certain pour l'état Guinéen d'investir dans ce projet. Les conditions de prêts, les hypothèses de taux d'intérêt, le nombre d'annuités et le délai de grâce seront similaires à ceux pratiqués par le passé dans des sociétés qui ont l'expérience dans le développement de ces deux filières en République de Guinée

Note Technique sur le Projet Lola-Yomou-N'Zérékoré

Le projet Lola-Yomou- N'Zérékoré est un des projets prioritaires en Guinée Forestière, au même titre que le projet précédent Guéckédou-Macenta et le projet d'extension du projet en cours dans cette région, il s'inscrit dans le cadre du plan de développement du palmier à huile et de l'hévéa en République de Guinée. Etant donné l'importance du potentiel de la filière Hévéa dans ces préfectures, il sera exécuté en deux phases :

Phase I sera exclusivement focalisée sur la mise en œuvre des composantes indiquées dans ce tableau à continuation

Composantes	Palmier à huile	Hévéa	Equipements	Mesures d'accompagnement
Plantations industrielles	1 300 Ha à Bowé	Non prévu	Moyens de transport et engins lourds	Champs de comportement Hévéa, Développement Associations planteurs d'hévéa, Etablissement pépinières certifiées palmier-Hévéa, Formation moniteurs Hévéa-Palmier
Plantations familiales	2 300 Ha à Bowé	5 900 Ha à N'Zérékoré	Moyens de transport et engins lourds	
Usine	10 Tonnes / heure à Bowé	2 tonnes / heure près de N'Zérékoré	Moyens de transport et engins lourds	
Autres activités	Suivi environnemental, Intégration de la femme, Aménagement de bas-fonds	Suivi environnemental, Intégration de la femme, Aménagement de bas-fonds	Moyens de transport	

Phase II : en plus des plantations complémentaires prévues dans les préfectures de N'Zérékoré et de Yomou, cette phase couvrira les zones de Macenta-Sud (Koyama) et Lola) y compris la zone de N'Zoo. Une zone de 2 000 Ha au Sud de N'Zoo à l'Est du Mont Nimba , malgré sa position excentrée est prioritairement ciblée pour le démarrage de cette seconde phase à la culture de l'Hévéa

Mesures d'accompagnement : les mesures d'accompagnement inscrites dans le cadre de ce projet sont :

- + Recherche d'adaptation de l'hévéa par des champs de comportement.
- + Développement d'associations paysannes de planteurs d'hévéa et de palmier.
- + Etablissement de pépinières certifiées pour l'approvisionnement des plantations rurales en plants de palmier à huile et d'hévéa.
- + La formation dans un centre professionnel de moniteurs pour le palmier à huile et l'hévéa, des mécaniciens pour les usines de traitement et les huileries ainsi que des agents informaticiens et spécialistes en environnement.

Autres activités : ce projet pour suivra la mise en œuvre des activités comme :

- + Le suivi environnemental à travers un nouveau centre de suivi et de protection de la nature qui aura mission, la promotion de la protection environnementale, la conscientisation de la population, la protection des têtes de sources, l'enrichissement forestier et les pépinières forestières.
- + L'intégration de la femme dans le développement à travers des activités comme l'élevage (petits ruminants, volailles), le maraîchage, les pépinières et la saignée des plants d'hévéa ;
- + Aménagement de bas-fonds avec activités pour intensifier le développement rizicole

Taux de rentabilité :

- Le taux de rentabilité interne financier du projet est de 12,8%
- Le taux de rentabilité économique du projet est de 17,4%,

Ce dernier taux illustre l'avantage certain pour l'état Guinéen d'investir dans ce projet. Les conditions de prêts, les hypothèses de taux d'intérêt, le nombre d'annuités et le délai de grâce seront similaires à ceux pratiqués par le passé dans des sociétés qui ont l'expérience dans le développement de ces deux filières en République de Guinée

Note Technique sur le Projet Palmier -Khémaya

Le projet Palmier-Khémaya est un des deux projets prioritaires en Guinée Maritime, au même titre que les quatre autres projets, il s'inscrit dans le cadre du plan de développement du palmier à huile et de l'hévéa en République de Guinée. Dans cette région, le projet se concentrera uniquement sur l'alimentation de l'huilerie existante afin de saturer sa capacité. A cet effet, le projet sera mis en œuvre à travers les composantes indiquées dans ce tableau à continuation.

Composantes	Palmier à huile	Equipements	Mesures d'accompagnement
Plantations familiales	5 000 Ha à Boffa et Dubréka	Moyens de transport et engins lourds	Recherche sur l'efficacité des coupe-feux, Développement Associations planteurs de palmier à huile, Etablissement pépinières certifiées palmier à huile, Formation moniteurs (Palmier à huile, mécaniciens d'usine, agents informaticiens et spécialistes en environnement)
Usine	10 Tonnes / heure	Moyens de transport et engins lourds	
Autres activités	Intégration des femmes (élevage, maraîchage et pépinières certifiées), les essais de cultures intercalaires, concept Palmier à huile – riz, Aménagement de bas-fonds	Moyens de transport	

Activités : ce projet pour suivra la mise en œuvre des activités comme :

- + L'intégration des femmes dans le développement à travers des activités comme l'élevage des petits ruminants, l'aviculture traditionnelle, le maraîchage et les pépinières certifiées de palmier à huile ;
- + L'établissement d'un champ semencier de plants de palmier à huile ;
- + Des essais de comportements variétaux
- + Les activités de coupe-feux et accessoires
- + Les essais intercalaires

Taux de rentabilité :

- Le taux de rentabilité interne financier du projet est de 12,6%
- Le taux de rentabilité économique du projet est de 14,9%,

Ce dernier taux illustre l'avantage certain pour l'état Guinéen d'investir dans ce projet. Les conditions de prêts, les hypothèses de taux d'intérêt, le nombre d'annuités et le délai de grâce seront similaires à ceux pratiqués par le passé dans des sociétés qui ont l'expérience dans le développement de ces deux filières en République de Guinée.